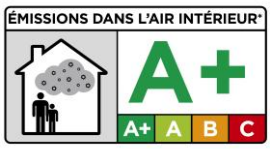

aquatop

PU Anticolor 2015

1 DESCRIPTION DU PRODUIT

Vitrificateur polymère en phase aqueuse, 2 composants, à densité de réticulation élevée donc une résistance performante contre les colorations, la migration de plastifiants et les produits chimiques. Uniquement pour les utilisateurs professionnels. Réduit l'adhésion de salissures et facilite le nettoyage d'entretien. Pellicule de protection résistante, élasticité exceptionnelle.

Une adhérence et un écoulement remarquables, application facile et sûre. Extraits secs élevés. Pas de jaunissement.
Classe de sécurité antiglisse R9 selon les directives allemandes BGR181
Très faible émission (EMICODE: EC2 R)
Degrés de brillance : satiné, mat

2 DOMAINES D'APPLICATION

Domaines fortement exposés aux produits chimiques, comme p.ex. les salons de coiffure et les domaines médicaux. Par contre, si une solidité maximale de la pellicule du protecteur est le centre d'intérêt du domaine à la place de la résistance chimique, préférez l'utilisation du **PU Sealer de Dr. Schutz**.

- Revêtement de sol en PVC et LVT à surface lisse, légèrement structurée ou bien grainée.
- Sol linoléum, pour le linoléum à pores ouverts, appliquez d'abord le **Lino Primer de Dr. Schutz**.
- Pour du ragréage minéral exposé testé et homologué par nos soins, appliquez d'abord le **Primer** conçu pour le **ragréage minéral exposé de Dr. Schutz**.
- Pour du carrelage et de la pierre, non absorbants (*), appliquez d'abord le primer **Superbond de Dr Schutz**.
- Revêtement en caoutchouc (*).
- Sols PU et époxy à couche épaisse.
- Pour les sols en bois et liège, appliquez d'abord le **strato classic prime 200**

La caractéristique des revêtements de sécurité, des surfaces fortement structurées et à reliefs pastilles sont à définir selon les types de bâtiments (*).

Observez nos recommandations d'applications spécifiques de revêtements et de constructions sur notre site www.dr-schutz.com.

3 MODE D'EMPLOI

Bien secouer le vernis de base avant d'ajouter le durcisseur. Diluez le **Crosslinker M** avec le vernis de base à 1:5 et mélangez de suite minutieusement et régulièrement. Après 10 minutes, mélangez à nouveau, puis commencez le traitement. Ne mélangez que la quantité nécessaire pour une durée de 2 heures. Répartissez régulièrement en 2 couches, à la température de 15°C mini, le **PU Anticolor** sur la surface, préparée correctement en fonction de l'application, avec le rouleau Aquatop de Dr Schutz.

Remarque:

- La surface préparée selon les règles de l'art doit être propre, sèche, exempte d'huile, de cire et de poussière (**).
- Les sols en bois, en linoléum à pores ouverts et en ragréage minéral exposé doivent être traités par un primer avant l'application du **PU Anticolor de Dr. Schutz**.

PU Anticolor 2015

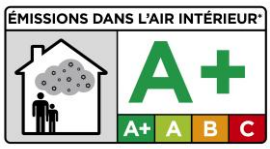

- La température du sol et celle du matériel doivent être à +15°C pendant l'application et le séchage.
- Respectez les règles professionnelles.

4 CONSOMMATION

50 ml/m² (20 m²/l) par couche d'application. Pour le bois, le liège et le ragréage minéral exposé 80-100 ml/m² (10-12m²/l) par couche d'application.

En cas de surface très absorbante, une consommation plus élevée est possible.

5 DUREE DE SECHAGE

Après env. 2h à 5h et à condition de ne pas dépasser les 12 heures l'application de la dernière couche protectrice est possible, on peut alors poursuivre avec la 2ème couche. Si le séchage intermédiaire entre les deux couches est plus long, un ponçage complet avec le Pad de rénovation spécial PU de Dr Schutz est impératif avant d'appliquer la deuxième couche. On peut circuler avec précaution sur le revêtement, 12h après, pendant 24 heures le passage des piétons doit se faire avec précaution. Après 24h, 80% de solidité est obtenue. Après 7 jours, la solidité et la résistance chimique définitives des produits sont obtenues. (à 20 °C, 50% d'humidité relative de l'air et de l'aération).

Des températures basses, une humidité d'air excessive, une mauvaise aération peuvent considérablement prolonger le temps de séchage. Renoncez à la pose de tapis pendant les premiers 10-14 jours. Mise en place des meubles avec précaution. Ne lavez pas à l'eau le sol pendant les 3 premiers jours.

6 NETTOYAGE & ENTRETIEN

Après séchage complet, utilisez le **PU Cleaner de Dr. Schutz.**
Dans les domaines, où l'entretien conventionnel n'est pas souhaitable à cause des exigences de résistances très élevées, un assainissement partiel ou complet de la pellicule protectrice pourrait être nécessaire, en cas de phénomènes d'usure comme les rayures et la décoloration, par une nouvelle application du **PU Sealer de Dr. Schutz** en tant que mesure d'entretien. Il est toujours recommandé de traiter une surface partiellement bien délimitée.
Pour un entretien conventionnel, nous conseillons le **Floor Polish Mat ou Floor Polish Brillant de Dr. Schutz** selon les degrés de brillance.
Observez nos modes d'emploi spécifiques pour le revêtement et le type de bâtiment sur www.dr-schutz.com.

7 STOCKAGE

Gardez-le dans un endroit frais et sec, protégé du gel. Durabilité 12 mois dans son emballage d'origine, non ouvert, à partir de la date de fabrication. Tenez l'emballage et ses composants hors de portée des enfants.

En cas d'une variation de température pendant le stockage ou bien en cas d'un produit entamé, une peau peut se former et doit être enlevée avec un tamis avant utilisation.

PU Anticolor 2015

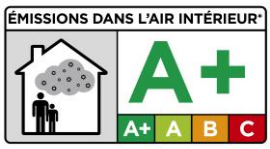

aquatop

8 DONNEES TECHNIQUES

Composants : Eau, Polyacrylate, Polyuréthane, éther de glycol, acides siliciques, cires, additifs. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
Cov (g/l) 49 dans le mélange (ISO11890) / GISCODE: W2DD+ / 2004/42/IIA(j)(140)140.
ADR/RID : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport (vernis de base et crosslinker).
CLP (vernis de base) : Pas d'obligation de signalisation.
Jetez le récipient vide dans les ordures ménagères ou bien au service de recyclage.
CLP (Crosslinker M): GHS 07, Attention. H332 Nocif par inhalation. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux. P362 Enlever les vêtements contaminés. P405 Garder sous clef. EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Degrés de brillance mat satiné =10-15 / brillant satine 30-50
La valeur de brillance définie au laboratoire peut différer selon le type de bâtiment.

9 INFORMATIONS SPECIFIQUES

- Le mélange à 2 composants peut développer du dioxyde de carbone ou de la pression. Ne fermez jamais un mélange à 2 composants de façon étanche. Danger d'éclatement !
- Nettoyez les outils de travail avec de l'eau. Les résidus de vernis sec ne peuvent qu'être enlevés mécaniquement. Nous conseillons d'utiliser chaque fois des nouveaux rouleaux secs **Aquatop**.
- Respectez le marquage imprimé. N'utilisez que des produits avec le même marquage pour l'application d'une couche. Dans le cas d'un marquage différent, mélangez le produit dans un récipient séparé avant l'utilisation.
- Les produits teintés (p.ex. les teintures capillaires, les produits désinfectants, colorés pour plaies) ainsi que les migrations de plastifiants (p.ex. du caoutchouc) conduisent vers des décolorations irréversibles de la pellicule de Protection. Si une résistance spécifique aux produits de désinfection des instruments et des mains est à garantir, nous recommandons d'effectuer des tests avec les préparations utilisées sur place avant l'application (*). .
- Attention : Enlevez rapidement les produits colorés (teintures pour cheveux, désinfectants pour plaies, etc.) de la surface vitrifiée. Plus le temps d'exposition aux produits chimiques agressifs colorés est long, plus ils s'imprègnent et provoquent des taches qui, selon le genre de tache ou le temps d'action, ne peuvent plus être enlevés complètement. Traitez donc les taches immédiatement avec Elatex de Dr. Schutz et procédez comme suit : enlevez les résidus liquides en tamponnant avec un chiffon. Pulvérisez l'Elatex de Dr. Schutz, laissez agir 5 minutes. Détachez la tache en tamponnant à partir de la bordure vers l'intérieur avec un chiffon doux. Ne frottez pas. Traitez ensuite avec l'eau claire.
- (*) A cet effet, consultez nos techniciens applicateurs.
- (**) Observez notre Information Technique «Nettoyage intensif et préparation des surfaces»

10 INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Nos publications suivantes, à l'ordre du jour, font partie de cette fiche technique :
- Directives générales pour l'utilisation des produits de surface de Dr Schutz
- Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

PU Anticolor 2015

Les documents indiqués ainsi que cette Information Produit sont disponibles sur notre site Internet www.dr-schutz.com ou sur demande à notre adresse ci-dessous.

Dr. Schutz – La marque pour le nettoyage et l'entretien des sols.

Siège international

CC-Dr. Schutz GmbH
Holbeinstraße 17
D-53175 Bonn
Tel.: + 49 (0) 228 / 95 35 2-0
Fax: + 49 (0) 228 / 95 35 2-29
E-Mail: export@dr-schutz.com
www.dr-schutz.com

Dr. Schutz France

3 rue de la Verdure
03140 Etroussat

Dominique Vichy
Gsm: +33 (0) 677 820 060
Fax: +33 (0) 9 72 220 602
E-Mail: dvi@dr-schutz.fr

Suisse

Guido Ebneter

Tel. +41 (0) 71 433 22 88
Fax +41 (0) 71 433 18 06
g.ebneter@floorconcept.ch

Canada & Amérique du Nord

4701 Bath St 46
Philadelphia PA 19137
USA

Contact: Sam Jamison
Tel.: 001 / 877 272 4889
Mobile: 001 / 215 510 7874
E-Mail: sam@schutzNA.com

Nos conseils et instructions d´application de nos produits sont émis de bonne foi et selon les dernières connaissances de la technique. De ce fait, aucun dommage n'en résultera si nos produits de qualité sont utilisés conformément à leur mode d´emploi et suivant nos conseils d´utilisation sur les matériaux pour lesquels ces produits sont destinés. Cependant, l´utilisation de nos produits est faite en dehors de nos possibilités de contrôle, la responsabilité incombe donc à l´appliquant et ne le dispense pas de faire un essai pour les procédés d´utilisation et leurs buts. Pour cette raison, nos instructions techniques sont à considérer sans garantie, n´engageant pas notre responsabilité (les tiers y compris). Nos conseils sont donc sans engagement et ne peuvent – également concernant les droits de protection éventuels de tiers – être invoqués comme fondement de responsabilité pour des réclamations. Il convient de respecter les recommandations, directives et normes pertinentes ainsi que les règles reconnues de la technique. Les versions précédentes perdent leur validité avec l'édition de la présente Information Produit.